



1^{er} juin 2016

PARCOURS AUTOUR DU BOULEVARD DES ALLIES **- La Ringstrasse mulhousienne -**

Remarque préliminaire

(pour tous les parcours proposés par le CCPM)

Ce parcours s'inscrit dans la phase de diagnostic et de repérage des enjeux, première étape de la révision en cours du PLU de Mulhouse, avec une double finalité :

- faire (re)découvrir aux participants quelques éléments intéressants du patrimoine urbain mulhousien, celui-ci ne se limitant pas aux « vieilles pierres » mais se confondant avec la ville dont nous héritons et dont il s'agit de définir le cadre d'évolution pour les années à venir. Ainsi compris, le patrimoine recouvre des lieux (bâti et espaces d'accompagnement, espace public), de valeur et d'intérêt variables, qui constituent l'essence même du cadre de vie. En même temps, il témoigne de la l'histoire singulière de Mulhouse (sociale, économique, politique, urbaine) et appelle à inscrire les nouvelles réalisations dans un processus continu d'édification de la ville, respectant, valorisant et prolongeant l'œuvre des générations antérieures
- déduire de l'analyse [principalement visuelle] de chaque site parcouru « l'esprit du lieu » et détecter celles de ses caractéristiques qui contribuent à la qualité urbaine et celles qui, inversement, la limitent ou l'affaiblissent. En tirer des pistes de réflexion pour le futur PLU : degré de préservation souhaitable du site ou de tel ou tel de ses traits particuliers, caractéristiques à transposer, reproduire, interpréter ; ou au contraire, dispositions à éviter pour les réalisations à venir; orientations en termes de morphologie et de relation entre existant et nouveau, mais aussi plus largement en termes de projets urbains, pouvant déborder du strict cadre d'un PLU.

Le patrimoine vu comme référence et fondement pour l'aménagement de la ville

Présentation générale du secteur parcouru

En 1895 est adopté le projet d'un contournement de la ville. L'actuel boulevard des Alliés, dénommé « *Ringstrasse* », doit en former un maillon essentiel, reliant le Nouveau Bassin à la place Wolf et à la Mertzau. D'une emprise prévue de 19 mètres, ce qui est remarquablement large pour les projets mulhousiens de l'époque, ce tronçon sera réalisé par étapes et ne sera entièrement mis en service que dans les années 1960, avant d'être en partie remplacé aujourd'hui dans sa fonction de contournement par la rue Lefebvre.

En cette fin du XIX^{ème} siècle, l'urbanisation de Mulhouse s'étend rapidement dans toutes les directions, sans toutefois s'inscrire dans un réel projet ou programme d'urbanisme : la Cité ouvrière vient de s'achever, une multitude d'immeubles de logements, de nombreux bâtiments publics, des locaux d'activité de tous genres et de toute taille s'implantent dans les quartiers, sans grande ligne directrice, en fonction des initiatives des constructeurs et, visiblement, des opportunités foncières (le « pragmatisme » mulhousien ?).

Le secteur autour de l'actuel boulevard des Alliés va marquer, approximativement, la transition entre l'urbanisation du XIX^{ème} à l'ouest (autour des rues d'Illzach, Neppert, Vauban) et celle du XX^{ème} siècle à l'est. On va donc trouver en le parcourant toute une palette de sites représentatifs des différents modes de construction et d'aménagement de ces périodes.

Conséquence du mode peu régulé et non planifié du développement urbain, la trame des rues, des îlots et du parcellaire est extrêmement variée, reflet de la diversité des modalités d'occupation initiale : lotissements, ensembles unitaires, découpages irréguliers, comblement de surfaces délaissées, etc...

Il en résulte de nos jours la juxtaposition d'une grande diversité des formes urbaines et architecturales, qu'amplifient la succession et la variété des doctrines architecturales apparues au cours de ces décennies de construction. Et une difficulté à lire cette partie de ville et lui trouver quelque cohérence. Atténuer cette fragmentation, apporter du liant et de l'unité à l'espace urbain à partir de l'existant apparaît comme un des enjeux du PLU et un axe d'analyse dans cette phase de diagnostic.

En majorité, il s'agit de constructions « de première génération », c'est-à-dire édifiées sur des terres agricoles ; mais quelques unes sont aussi venues se substituer à des ateliers, entrepôts ou petites usines, souvent sans recomposition du parcellaire. Rares sont celles qui, jusqu'à présent, ont remplacé des logements démolis, alors que la question de la pérennité et de la mise à niveau qualitatif d'une partie de l'habitat ancien devient de plus en plus prégnante.

Mêlant des fonctions urbaines variées pendant de nombreuses décennies, le secteur se spécialise de plus en plus dans l'habitat, et avant tout dans l'habitat populaire public ou privé. La recherche de la qualité résidentielle se place ainsi, pour ce secteur, parmi les priorités du PLU et va en grande partie orienter le regard porté sur l'espace urbain existant et ses potentialités d'évolution.

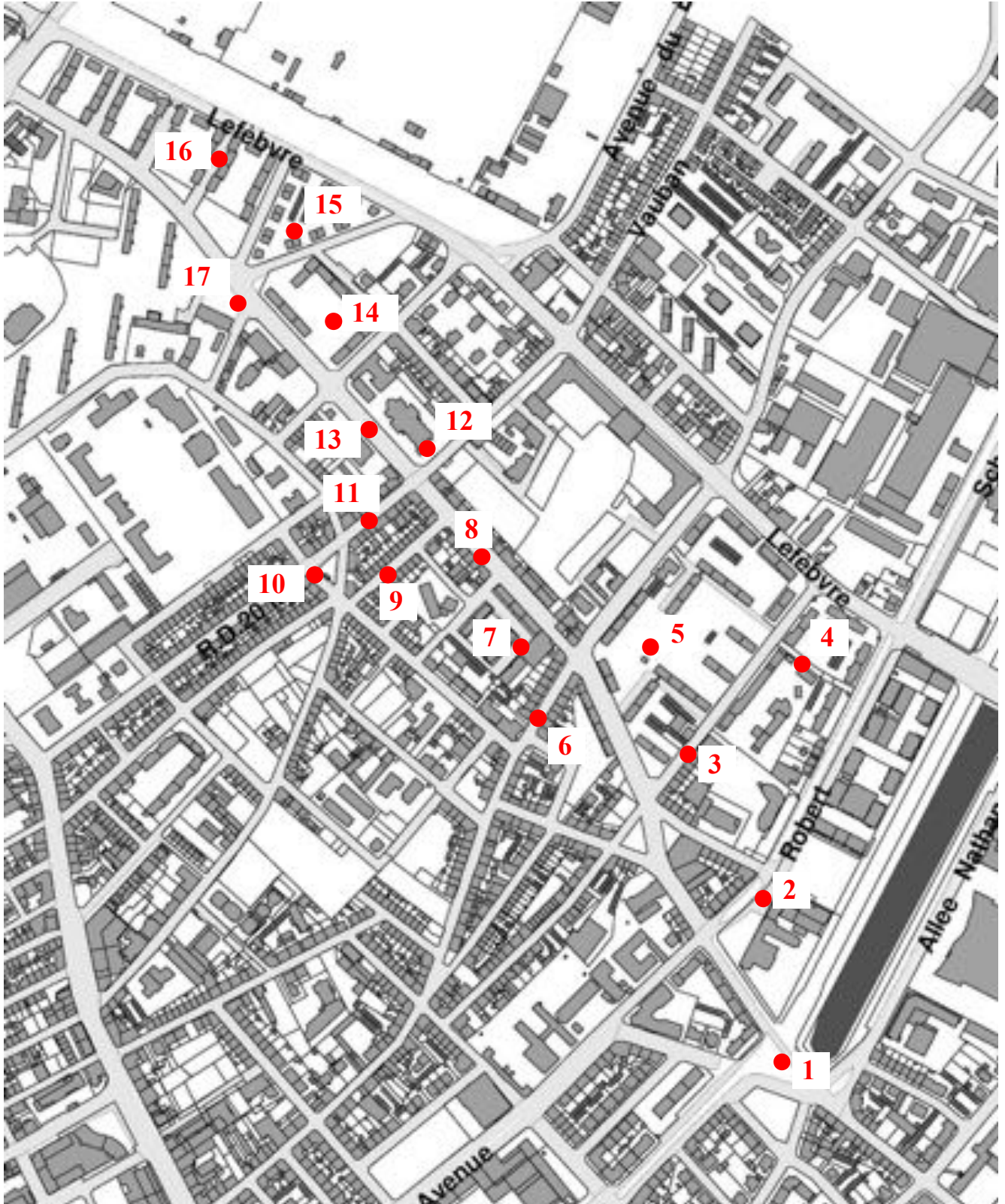
A noter aussi que plusieurs des sites du parcours sont d'ores et déjà identifiés comme éléments intéressants du patrimoine mulhousien (Flohic ou PLU en vigueur).

Voir aussi la banque de données LOSP.

Le parcours proposé

Durée de parcours : 1h40 environ (2,5 km + 1,1 km pour le retour)

Départ : station tramway Nordfeld / Arrivée : place Wolf (école)



1. HBM Schuman et Dreyfus

Avenue Robert Schuman 48-50 ; rue du Capitaine Alfred Dreyfus 46-50

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1931-1932 1948-1950	24 30	OPHBM	Sevice d'architecture	Pas de disposition particulière (zone UR1c)
1959	50	OPHLM		

Circonstances de l'édification

Nouveau Bassin mis en service en 1872 (accès par la rue Schuman); tribunal édifié vers 1902

Avant et après-guerre ; crise aigüe du logement. Constructions contemporaines du Drouot.

Des immeubles d'habitation, principalement pour couches moyennes / aisées sont édifiées dans le secteur depuis la première guerre mondiale.

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble composite

Éléments d'une série de groupes HBM/HLM construit en 3 étapes semi-autonomes par le même maître d'ouvrage

« HBM améliorés », avec sdb

Traits morphologiques remarquables

Jardinets d'avant et architecture (Schuman)

Quasi disparition des jardinets d'avant et avancées des séjours sur quatre niveaux (Dreyfus)

Forte densité : 150 logements par hectare pour l'ensemble des trois groupes de Mulhouse Habitat

Transformations ultérieures

Boxes dans la cour arrière

Ajout des 3 corps de bâtiments HLM Europe-Dreyfus

Enjeux de valorisation patrimoniale :

Jardinets d'avant ; requalification de la cour arrière ; intégrité architecturale

Questions d'insertion

Juxtaposition ultérieure des 2 bâtiments du groupe Europe (1959 – 50 logements HLM) en rupture (hauteur, adossement, architecture)

Observations

Selon Flohic : Rotter et Weinaepflen architectes pour groupe Dreyfus

Documentation

LOSP OS03 et OS04; Flohic pages 865 et 871

2. Schuman-Gymnastes

Avenue Robert Schuman 69-77 ; rue des Gymnastes 1-9 et 4-14

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1910-1912 1924-1926			Eisenbraun H. Schwarz L. Juncker A.	Δ pour partie (zone UR1)

Circonstances de l'édification

Milhusina édifiée en 1908, architectes Seltzer et Schulé.

En prolongement du secteur « classes moyennes / aisées » Nordfeld / Schuman.

Terrain occupé auparavant par entreprise(s)

Catégorie d'ensemble urbain

Séquencé, urbanisme de rue

Traits morphologiques remarquables

Homogénéité des séquences, cohérence d'ensemble, architecture, jardinets d'avant

Transformations ultérieures

Disparition d'un jardinet d'avant. Bon état de préservation

Enjeux de valorisation patrimoniale

Pérennisation , y compris de l'unité de chaque séquence alors que celle-ci est désormais partagée entre plusieurs propriétaires (cas très fréquent à Mulhouse, concerne toutes les séquences homogènes)

Questions d'insertion

Homogénéité d'une réalisation sur 15 ans, 3 architectes.

Effort d'intégration de la résidence « Les Citadins » 27-29 Dreyfus et 2 Gymnastes (1992)

Traitement du carrefour Alliés / Dreyfus / Merles / Gymnastes (cf. départ de la prison)

Observations

Architecte H. Eisenbraun pour rue des Gymnastes 1-9 et 14, et av. Schuman 77-77

En passant, noter le nouveau Home St-Jean (vers 2014 - architecte H. Klein), à mieux mettre en situation urbaine (vis-à-vis de la Filature)

Carrefour (place ?) Merles/Dreyfus/Alliés : futur lieu à projet (prison, Steinbaechlein ??)

Documentation

AMM, LRDM

3. Rue des Merles

Rue des Merles 54-68 ; rue des Merles 72

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
Vers 1890	Env. 24	Buhler Frères	Buhler Frères	Néant (zone UR1)

Circonstances de l'édification

Groupe de constructions longtemps isolé dans un site non urbanisé

Catégorie d'ensemble urbain

Séquence unitaire isolée

Traits morphologiques remarquables

Séquence banale

Transformations ultérieures

Unité d'aspect préservée

Enjeux de valorisation patrimoniale

Maintien de l'échelle du bâti en cas de reconstruction partielle ou de transformation. Dégagement des cours arrière (profondeur relativement importante)

Questions d'insertion

Immeuble n° 70-72 (Les Demoiselles -1979) en rupture, notamment de gabarit. Mais « retour sur pignon aveugle » ?

Observations

Présence d'activités (porche, parcelle profonde)

Documentation

LOSP OC04

4. Cité ICE

Avenue Robert Schuman 107-113 ; Rue Lefebvre 9-11 ; Rue des Merles 82-84

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1946-1950	80	MRU	Keller P., Knorr R., Spoerry F. Schmitt R.	Néant (zone UN1)

Circonstances de l'édification

1946 : plus de 3 000 demandes de logements en attente

Dans le cadre de la Reconstruction : secteur de compensation, immeubles dits ISAI « destinés à la classe laborieuse et plus particulièrement aux familles nombreuses » construits directement par l'Etat

Sur l'emplacement de jardins ouvriers ; percement de la rue des Merles

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble unitaire, réalisé partiellement

Traits morphologiques remarquables

Composition (îlot semi ouvert), jardin central, architecture soignée et subtile, traitement des angles de rues (portiques), marges de recul

Densité : 75 logements par hectare

Transformations ultérieures

Boxes ; non réalisation des tranches ultérieures prévues (remplacées par le groupe scolaire)

Enjeux de valorisation patrimoniale

Préservation forte, mise en valeur de l'entrée du groupe scolaire ; vigilance sur les « petites modifications » (portes, baies, locaux poubelles, etc.) ; traitement du pignon aveugle rue des Merles ?

Référence principale pour les mutations futures possibles du voisinage : école, immeubles av. Schuman, cité Sellier, côté Est de la rue Lefebvre (ZAC Nouveau Bassin)

Cas-type du problème posé par le stationnement résidentiel (tram ?)

Questions d'insertion

Ecole : rupture marquée

Observations

Absence de mise en situation urbaine de l'accès au groupe scolaire

Documentation

LOSP OC03 ; Flohic p. 870

5. Lefebvre-Illzach et Cité Henri Sellier

Rue des Merles 47-81 ; Rue Lefebvre 13-19 ; rue d'Illzach 96-112 ; boulevard des Alliés 6-12 ; rue Henri Seller ; rue de la Mutualité ; rue de la Solidarité

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1950-1953	80	OPHLM	Service d'architecture ; nd	Néant (zone UN1)
1953-1956	240			
1984	12			

Circonstances de l'édification

Deux groupes de logements sociaux de l'après-guerre
Sur emplacement de jardins ouvriers

Catégorie d'ensemble urbain

Juxtaposition de 2 ensembles unitaires (+ le petit bâtiment ultérieur 106 rue d'Illzach)

Traits morphologiques remarquables

Relative homogénéité entre les 2 groupes ; composition, vaste espace libre ; angle Alliés / Illzach (à l'origine). Rues publiques pour desserte interne Barres, mais implantées pour la plupart en rapport avec les rues voisines
Groupe Lefebvre-Illzach fortement inspiré de la Cité ICE voisine, mais d'une qualité architecturale nettement inférieure
Densité (pour l'ensemble des 3 groupes) : 85 logements par hectare

Transformations ultérieures

Boxes ; ajout du n°106 rue d'Illzach ; disparition du bâtiment à l'angle Illzach / Alliés ; quelques clôtures (inachevées ?) ; isolation extérieure d'un bâtiment ; état de préservation très inégal

Enjeux de valorisation patrimoniale

Mise au point d'un projet urbain : réhabilitation du bâti, requalification des espaces libres (statut public ?), réorganisation du stationnement, clôtures, intégration de l'immeuble 55 rue des Merles ; vigilance sur l'impact des isolations par l'extérieur (parfois amélioration de l'aspect)

Questions d'insertion

N° 106 rue d'Illzach perçu comme étant sans rapport avec l'existant ; en particulier impact de l'accès au garage souterrain

Observations – pistes de projets

Besoin de requalification des espaces libres (statut ?) et du stationnement ; inclusion souhaitable du 55 Merles

Documentation

LOSP OC01, OC02 et OC06 ; Flohic p. 872

6. Rue d'Illzach (secteur Alliés / Loisy)

Rue d'Illzach 85-99 ; 82-94 ; 105-109

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1887-1894 1909-1930		Rückert Divers	Rückert (entr.) Kirchacker, Hipp, Fischesser	Δ pour partie (nord) (zone UR1)

Circonstances de l'édification

Série de constructions de 1 à 3 bâtiments

Côté pair (= nord) un seul maître d'ouvrage (2 opérations successives), le reste du terrain demeurant longtemps encore occupé par une entreprise (de construction ?) → voir site 7

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble homogène composé d'une séquence unitaire (nord) et d'une séquence homogène. Côté nord : formule fréquente à Mulhouse d'une rangée de bâtiments édifiés sur une parcelle détachée d'un terrain plus vaste affecté à des activités économiques.

Traits morphologiques remarquables

Unité, jardinets d'avant et traitement d'angles (côté nord) ; homogénéité et façades (les deux côtés de la rue)

Côté sud : homogénéité dans la diversité

Côté sud : difficile raccordement avec le bâtiment bd. des Alliés

Cohérence largeur de rue / hauteur du bâti

Transformations ultérieures

Néant

Enjeux de valorisation patrimoniale

Préservation de l'unité / de l'homogénéité des séquences (pluri-propriété);
préservation de l'aspect des façades ; référence pour mutations futures sur rues Kammerer et Zamenhof

Questions d'insertion

Exemple de cohérence de constructions successives ; traitements d'angles

Observations

1. Contraste qualitatif avec la construction HLM à l'angle Illzach/Loisy (2002) : très forte densité, absence d'espaces libres, architecture tourmentée, niveau du rez-de-chaussée, etc... (cf site 7)
2. Remarquer le caractère disparate du début de la rue Jean de Loisy, y compris côté impair, en contraste avec la deuxième partie de la rue (cf sites 7 et 9)

Documentation

AMM

7. Ilot Alliés-Fleming-Penot-Loisy

Boulevard des Alliés 15A-15C ; rue du Lieutenant Jean de Loisy 16-26 ; rue du docteur Achille Penot ; rue du Docteur Maurice Mutterer ; rue Alexandre Fleming

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1962 2007 (2002)	90 +10 17 (43)	SCHL +SCI NEOLIA (Mulhouse Habitat)	Keller et Risser Nd (nd)	Néant (UT6g)

Circonstances de l'édification

Occupation progressive d'un ancien terrain d'entreprise (s ?) (y compris opération HLM 2002 Illzach/Loisy, cf. observations site 6) ; il subsiste un petit bâtiment à sheds

Catégorie d'ensemble urbain

Juxtaposition d'opérations successives, sur rues et en cœur d'îlot

Traits morphologiques remarquables

Barres sur Bd des Alliés et rue J. de Loisy (composition encore en partie organisée autour des rues, comme sites 4, 5, 14 et à la différence de la cité Wagner par exemple)

Médiocrité et insuffisance des espaces plantés (dont sur dalle surélevée) et de la marge de recul (r. de Loisy); surfaces excessives des voiries (barre entre 2 rues) ; voies de desserte résidentielle classées en rues publiques.

Densité forte, encombrement par boxes et stationnement ; pas d'espace de vie extérieur

Bâtiment récent Néolia : essai de rappel des toitures traditionnelles du secteur ?

Parcelle peu profonde

Densité élevée : 125 logements par hectare pour le groupe SCHL+SCI ; 145 logements par hectare pour l'ensemble

Transformations ultérieures

Boxes ; ajout des opérations Mulhouse Habitat et Néolia

Questions d'insertion

Sur bd des Alliés, appauvrissement de la qualité urbaine (cf site 8)

Sur rue de Loisy, accentuation du caractère disparate (cf site 9 et observation site 6)

Enjeux de valorisation patrimoniale

Requalification des circulations (voies publiques), stationnements, espaces extérieurs d'accompagnement ; traitement de la marge de recul

Risque de densification accrue en cas de construction à la place du bâtiment d'activité subsistant

Observations

Illustration du caractère insuffisant, dans ce type de tissu urbain, d'une approche à la parcelle ou à l'îlot (ou par périmètre opérationnel) et non à l'échelle des rues préexistantes

Documentation

LOSP MB 06, MB12, MB13

8. Alliés

Boulevard des Alliés 14-38 ; 17-37 ; rue Vauban 94-100 ; 102-106

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1898-1912		Buhler Frères, E. Hipp , etc ;	Gros et Eisenbraun, Buhler Frères	Δ pour partie (zone UT6g), UP5 pour le reste

Circonstances de l'édification

Poursuite de l'urbanisation par séquences de la rue Vauban ; lotissement accompagnant l'ouverture d'une première partie du boulevard des Alliés / Ringstrasse

Catégorie d'ensemble urbain

Homogène, par séquences

Traits morphologiques remarquables

Façades, angles de rues, séquences très homogènes et séquence marquée par des variations architecturales des façades (style germanique assez peu présent à Mulhouse - individualisation)

Emprise permettant des trottoirs larges mais à peine suffisante pour les arbres d'alignement)

Cohérence largeur de rue / hauteur du bâti

Transformations ultérieures

Cf. ci-dessous « questions d'insertion »

Enjeux de valorisation patrimoniale

A préserver : intégrité des façades et toitures, rythmes, gabarits et volumétrie, unité des séquences

Traitement de l'angle Peintres / Alliés (côté sud)

Questions d'insertion

Insertion de 3 immeubles modernes dans les années 1960/70, en rupture (dimensions, rythmes, façades, gabarits, etc.)

Effort d'insertion rue Vauban en face de l'église (partie de la ZAC Lefebvre - architecte Thierry Roche (2014 env.) ?? → adossement, corniche, trame des ouvertures, niveaux ; tout en marquant un fort contraste architectural : typique de la problématique futur/existant

Observations

Qualité de l'espace public (emprise 19 m.)

Remarquer le rétrécissement à l'angle rue d'Illzach, la décision de créer la « Ringstrasse » intervenant après réalisation des premières constructions : bel exemple de la nécessité d'anticiper le développement urbain. Problème pour le PLU : dilemme unité et continuité espace public / qualité bâtie?

Documentation

LOSP MA08, AMM

9. Peintres-Loisy

Rue des Peintres ; rue du Lieutenant Jean de Loisy 35-57 ; 32-52

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1886-1913	130 environ	Buhler Frères Hipp E.	Buhler Hipp	UP5

Circonstances de l'édification

Urbanisation par séquences unitaires successives, par deux promoteurs-constructeurs

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble homogène séquencé

Traits morphologiques remarquables

Unité des séquences et homogénéité entre séquences. Traitement similaire des 2 côtés de rues, cas assez peu fréquent à Mulhouse

Cohérence largeur de rue / hauteur du bâti

Parcelles relativement profondes du côté sud rue des Peintres (jardins)

Densité élevée : 200 logements par hectare

Transformations ultérieures

Transformations mineures

Enjeux de valorisation patrimoniale

Mise à niveau de l'habitat

Préservation de l'intégrité des séquences, maîtrise des transformations mineures (ouvertures, huisseries, lucarnes, etc...)

Mise en valeur des voies publiques (cour urbaine)

Problème du stationnement résidentiel : encombrement des rues

Questions d'insertion

/

Observations

/

Documentation

LOSP MA13, MA14

10. Autour de la place Vauban

Rue Vauban 1B-51 ; 2-68 ; rue Buhler 1-73 ; rue du Lieutenant Jean de Loisy 61-65 ; 56 ; rue Neppert 54-64 ; rue Turenne

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1890-1903		Buhler Frères	Buhler Frères	Zone UP5 et Δ

Circonstances de l'édification

Urbanisation progressive sous forme de plusieurs séquences unitaires mais légèrement distinctes les unes des autres (gabarits, toiture, façades, etc.), chacune formée de d'une rangée continue de bâtiments identiques mitoyens → homogénéité sans uniformité

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble homogène séquencé (peut-être le plus typique de Mulhouse)

Traits morphologiques remarquables

Unité de chaque séquence, homogénéité entre elles, répétitivité ; traitement d'angles, ornementation de façades rues Vauban et Turenne (y compris balconnets)

Individualisation au sein de certaines séquences par détails d'ornementation des façades (Turenne notamment)

Ilots très étroits : Turenne / Vauban et Vauban / Buhler (assez rares à Mulhouse, formule utilisée dans les années 1880 ; influence allemande ou suisse ?)

Densité élevée : 180 logements par hectare pour les 2 îlots entre Turenne et Buhler (en 1962)

Mixité fonctionnelle

Transformations ultérieures

Transformations mineures

Enjeux de valorisation patrimoniale

Mise à niveau de l'habitat

Préservation de l'intégrité des séquences, maîtrise des transformations mineures (ouvertures, huisseries, lucarnes, etc...)

Dégagement des cœurs d'îlots

Aération de l'ensemble ? Dé-densification tout en préservant la qualité du paysage urbain

Allègement de la présence de l'automobile

Devenir des espaces de la caserne Coehorn ?

Questions d'insertion

Cohérence entre séquences différentes (variations du modèle de base)

Lien avec environnement (opération Somco rue Buhler discutable de ce point de vue)

Observations

Problème du stationnement résidentiel : encombrement des rues

Documentation

LOSP MA04, MA05, MA06, MA09, MA10, MA11

11. Vauban-Alliés

Rue Vauban 61-71B ; 88-92 ; rue Neppert 84-86 ; boulevard des Alliés 39

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1880- 1912 1923 1958 1963		Divers	Divers	UP5 (sud) Quelques Δ (nord rue Vauban)

Circonstances de l'édification

Urbanisation diffuse, quelques complements et substitutions au fil du temps

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble disparate

Traits morphologiques remarquables

Des façades intéressantes : n° 69 et n°94 rue Vauban
Magasins en rdc

Transformations ultérieures

Substitutions, reconstructions
Rupture d'alignement ; essai de traitement des angles de rues (Alliés, Wolf)

Enjeux de valorisation patrimoniale

Composition côté Sud de la place
Maîtrise du gabarit tenant compte de l'étroitesse de la rue, principe de continuité (voir en particulier n° 69-71 rue Vauban comptant un étage de trop)
Préservation de façades intéressantes dans un ensemble disparate

Questions d'insertion

Idem

Observations

Retour site 8 : angle Alliés/Vauban

Documentation

AMM, LOSP MA07

12. Eglise Sainte Jeanne d'Arc

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1933-1935			Kirchacker et Denant	Pour mémoire (zone UR1)

Circonstances de l'édification

Voir § M-C V

Catégorie d'ensemble urbain

Sans objet

Traits morphologiques remarquables

Inspiration Art Déco

Transformations ultérieures

/

Enjeux de valorisation patrimoniale

Patrimoine XXème siècle

Questions d'insertion

Sans objet

Observations

Inscription à l'inventaire des Monuments historiques en 1990 (partielle ?)

Documentation

Flohic page 868

13. Caisse mutuelle Jeanne d'Arc

Boulevard des Alliés 45

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1985		CMDP Ste J. d'Arc	Finiels J. et Thiriet G.	Néant (zone UR1)

Circonstances de l'édification

/

Catégorie d'ensemble urbain

Edifice isolé

Traits morphologiques remarquables

Construction atypique et isolée, recul important, surface de stationnement ; portique de liaison (en miroir de celui de l'église ?)

Transformations ultérieures

/

Pistes de valorisation patrimoniale

Optimisation de l'occupation du sol
Recherche de continuité urbaine

Questions d'insertion

Ne reprend aucun trait caractéristique de l'espace urbain environnant

Observations

Très faible occupation de l'espace, caractère peu urbain ; stationnement non mutualisé

Documentation

AMM

14. Cité Martre-Alliés

Boulevard des Alliés 44-48 ; rue Marceau 11-15 ; rue de la Martre ; rue Rapp 4-8

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1964	96	OPHLM	Clabaux J., Claudel P., Schropf R.	Néant (zone UN2)

Circonstances de l'édification

Terrain municipal longtemps occupé par des « baraques d'habitation » et des jardins (déjà début 1914)

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble unitaire

Traits morphologiques remarquables

Combinaison d'implantation sur rues et d'application des principes du mouvement moderne (différence par rapport à la cité Wagner de 1960 environ).

Vaste espace central

Reculs par rapport à la rue (traitement minimaliste)

Densité : 85 logements par hectare

Transformations ultérieures

Mise en copropriété

Enjeux de valorisation patrimoniale

Préservation du principe de composition

Valorisation de l'espace libre

Questions d'insertion

Absence de référence au contexte : cité Wolf, écoles, notion de « boulevard »

Observations

/

Documentation

LOSP OC01

15. Cité Wolf I

Rue de la Martre 1-15 ; rue Georges Risler 2-14 ; rue Lefebvre 77-85

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1905	60	Ville	Service d'architecture	△ et UP4

Circonstances de l'édification

Première opération de logements municipaux (municipalité socialiste, cadre législatif allemand)

Conçue comme réalisation expérimentale

Contemporains : Union Home, logements mutualistes du chanoine Cetty, etc...

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble unitaire ; intermédiaire individuel / collectif ? 3 à 4 logements par cage

Traits morphologiques remarquables

Unité et diversité, avec 4 modèles de bâtiments

Jardins individuels

Inspiration cité-jardin et architecture régionaliste selon Jonas

Passage

Densité : 60 logements par hectare

Transformations ultérieures

Boxes

Enjeux de valorisation patrimoniale

Préservation de l'architecture et de la composition

Amélioration de l'entretien des clôtures et jardins

Stationnement résidentiel

Questions d'insertion

/

Observations

/

Documentation

LOSP NA01; Flohic page 854 ; Jonas

16. Cité Wolf II

Rue Lefebvre 87-93 ; rue Georges Risler 1-7 ; rue de Valmy ; rue de Vesoul ; rue de Lure ; rue de Nancy

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1925-1928	227	OPHBM	Service d'architecture	△ et UP4

Circonstances de l'édification

2ème réalisation de l'OPHBM (après la cité du Brustlein)

« L'acuité de la crise du logement exigea un projet d'une plus grande ampleur »
... et le choix du collectif

La rue d'Agen ne sera ouverte que vers 1955/60

Catégorie d'ensemble urbain

Ensemble unitaire (en 2 phases)

Traits morphologiques remarquables

Référence au modèle cité-jardin

Architecture

Pluralité de modèles

« Vastes cours jardins et rues squares », recherche ensoleillement et lumière ; un jardinet pour chaque locataire (initialement)

Densité : 85 logements par hectare (100 avant extension du terrain)

Transformations ultérieures

Disparition des jardins individuels (stationnement, pelouses, jeux) ; extension de l'entité foncière, ouverture rue d'Agen, suppression des bains-lavoirs

Enjeux de valorisation patrimoniale

Préservation de l'architecture et de la composition

Requalification des rues et espaces plantés

Questions d'insertion

Articulation avec la rue d'Agen peu traitée

Observations

Initialement : bains- lavoirs collectifs (rue de Nancy), deux magasins

En passant, relever la faible mise en situation urbaine de l'Origami

Documentation

Rapport d'activités municipales 1925-1945

LOSP NA02 ; Flohic page 861

17. Ecole et collège Wolf

Datation	Nbre de logements	Maître(s) d'ouvrage	Architecte(s)	Protection patrimoine au PLU actuel
1901 1906		Ville Ville		Δ (zone UR1)

Circonstances de l'édification

La première école est édifée alors qu'il n'y a pratiquement pas de logements proches ; la seconde (actuel collège) est contemporaine de Wolf I (site n°15)
Accès à l'origine par la place Vauban et la rue du Wolf

Catégorie d'ensemble urbain

Bâtiments isolés

Traits morphologiques remarquables

La première école est implantée selon une composition classique, en fond de la rue Risler et en « miroir » de la chapelle du cimetière
Avec la place Wolf, elle est conçue comme site marquant de la « *Ringstrasse* »
Le collège ne semble pas répondre à ce type de préoccupation

Transformations ultérieures

Espace public fragmenté, confus, de faible qualité

Enjeux de valorisation patrimoniale

Préservation

Mise en valeur (mise en scène) de l'ensemble école(s) + place + boulevard

Questions d'insertion

/

Observations

/

Documentation

LRDM